

8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

Voter CGT. c'est essentiel

POUR DONNER AUX FUTUR-ES ELU-ES LES MOYENS de défendre les droits et intérêts collectifs de toutes et tous les agent.es statutaires et contractuel.es pour un meilleur service public au service des usagers.

+ 10 % de pouvoir d'achat pour les agents régionaux par la mise en place du RIFSEEP égal à toutes les filières pour tous les agents, par le maintien d'une action sociale de haut niveau pour tous, par la prise en charge des mutuelles par l'employeur, par l'exigence d'une **augmentation du point d'indice de 10 %**.

+ 10% de travail en moins rapporté à la durée légale, c'est permettre de créer des emplois, tout comme l'avait permis le passage aux 35 h, de travailler mieux et travailler toutes et tous en passant aux 32 h. **Pour un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.**

Dans ce but, la CGT Région Occitanie revendique de mettre à jour les règlements du temps de travail en vigueur depuis 2019. Il faut reconnaître les cycles de travail et les horaires décalés et considérer la pause méridienne comme temps de travail effectif dans tous les établissements. Il faut enfin mettre un terme à l'écrêtage des heures de travail et étendre le pointage aux postes de directions.

+ 10% de créations de postes afin de répondre aux exigences du service public régional en déprécarisant massivement, en mettant en place des vraies équipes de titulaires-remplaçants et en revoyant les dotations des EPLE, à commencer par la dotation des **« 68 lycées de la Région structurellement sous-dotés »**.

+ 100 % d'égalité de traitement entre les agents régionaux : **égalité** entre nouveaux et anciens embauchés : attribution de la prime « article 111 » à tous, **égalité** entre agents des filières administrative, technique et culturelle : un même RIFSEEP pour tous, **égalité** entre titulaires et contractuels : droit à la carrière, droit à la formation.

AU CST

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Je vote la CGT
POUR DES REPRESENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT

+ 1000 % de bien-être au travail en mettant l'humain et les collectifs de travail au centre du service public régional.

- Pour des réorganisations avec la concertation et l'association des agents et avec la consultation des instances représentatives du personnel. Pour le respect du dialogue social ;
- Pour la lutte contre le harcèlement moral et professionnel ;
- Pour un télétravail encadré et réglementé avec droit à la déconnexion, indemnisé à hauteur de 220 €/mois ou 2,50 €/j ;
- Pour des missions de service public avec des agents publics en nombre suffisant. Pour l'internalisation des missions de restauration, de maintenance et d'entretien ;
- Pour la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, pour un management par la confiance et pour le respect de l'autonomie des agents ;
- Pour la lutte contre toutes les discriminations : origines, couleur de peau, âge, religion, orientations sexuelles, syndicales. Pour l'égalité entre les femmes et les hommes au travail et dans la société ;
- Pour un droit à la formation professionnelle, pour des carrières évolutives, pour un droit à la mobilité ;
- Pour un accès facilité au Forfait Mobilité Durable de 200 €/an.

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.cgtservicespublics.fr



8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



BILAN

2018 – 2022 : VOS ELU.E.S CGT AU SERVICE DES AGENT.E.S ET DU SERVICE PUBLIC REGIONAL AVANT, PENDANT ET APRES LES ELECTIONS !

Vos élu.e.s CGT ont porté pendant ces 4 ans la voix de chacun.e et défendu l'intérêt général dans les instances, dans les groupes de travail, auprès de la Présidente et de son administration. Vous connaissez toutes nos interventions et toutes nos propositions par nos comptes-rendus et par nos communiqués, accessibles sur :

www.cgt-region-occitanie.com

PAR SES ACTIONS, LA CGT A CONTRIBUE A :

Votre pouvoir de vivre

- L'attribution des tickets restaurant pour les agents régionaux de lycées, combat que la CGT portait depuis 2007 !
- L'attribution de la NBI pour les Agents d'accueil en Maisons de Région, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2017 ;
- La mise en œuvre d'un forfait mobilité durable de 200 €/an pour les agents qui viennent au travail à vélo ou en covoiturage.

Vos élu.e.s CGT 2018-2022

Annabelle CHAUBET, Didier PRANEUF,
Laurent BLASCO, Patrick AUZENDE

Laurent ALVAREZ, Jean-Marc MAYRAN,
Élisabeth MILHANO, Nathalie ZIMMERMANN

Je vote la CGT

LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN, CHAQUE VOIX COMPTE !



www.cgtservicespublics.fr



AU CST

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

LA CGT, PAR SES ACTIONS, A AUSSI CONTRIBUE A :

Votre bien-être au travail

- Le déploiement maîtrisé du télétravail ;
- L'accès à la crèche d'administration à Montpellier ;
- La proposition d'une pause méridienne de 30 minutes, intégrée dans le temps de travail des ARL ;
- La mise en place des premières équipes de titulaires remplaçants, en attendant leur généralisation aux agents du service général ;
- La lutte contre les discriminations, le harcèlement moral et les violences sexistes et sexuelles ;
- **Dans les ports**, nous avons obtenu un temps de travail maintenu à 4,5 jours / semaine, les horaires d'été à date fixe, le maintien de la catégorie active pour les chaudronniers et soudeurs, le reclassement de tous les agents techniques en groupe de fonctions spécialisées, avec un régime indemnitaire supérieur et un nouveau protocole pour la nouvelle drague.

L'égalité de traitement entre les agents

- La mobilisation pour un RIFSEEP égal pour tous ;
- La mise en place d'un RIFSEEP pour les agents de la filière culturelle en juillet 2019 ;
- Notre action devant le Tribunal administratif pour l'obtention de la prime article 111 (prime d'assiduité et prime de fin d'année) pour les nouveaux embauchés.